



Rapport annuel

Fédération de l'industrie horlogère suisse FH
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie FH
Federation of the Swiss Watch Industry FH

FH 2012

www.fhs.ch



Fédération de l'industrie horlogère suisse FH
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie FH
Federation of the Swiss Watch Industry FH

Rapport annuel 2012



Le mot du président



L'année 2012 a été faste pour l'industrie horlogère suisse avec des exportations à plus de 21 milliards de francs. C'est une nouvelle année record en valeur et une nouvelle étape dans l'histoire horlogère suisse. Avec un volume de plus de 29 millions de pièces exportées, c'est un bon résultat, mais néanmoins en léger retrait par rapport à 2011. Si nous nous réjouissons de la croissance en valeur, nous estimons importante aussi l'évolution en volume. Le nombre de pièces influence grandement la santé de nos sous-traitants ainsi que celle du marché du travail. Les volumes créent des emplois dans nos régions horlogères. Comme nous sommes heureux de la croissance dans le haut de gamme, nous considérons comme importante aussi une augmentation des exportations dans tous les autres segments de prix. L'horlogerie suisse doit être diversifiée et offrir des montres de qualité pour toutes les bourses. Marques et sous-traitants, quelle que soit la gamme, constituent la richesse de notre branche et lui assurent son premier rang mondial. Il faut donc continuer de se développer dans tous ces domaines.

Cette diversité, il convient de l'assurer aussi au niveau des marchés. Même si des pays asiatiques comme la Chine restent porteurs, nous constatons qu'ils peuvent aussi s'essouffler. Ce fût le cas dans la seconde partie de l'année, alors que, durant cette même période, les exportations sur l'Europe reprenaient du poil de la bête, presque de manière surprenante mais en tous les cas de manière réjouissante. Il est nécessaire de diversifier ses marchés et de pouvoir compenser entre eux en fonction de l'évolution économique. Notre succès en dépend.

Certes, la Chine va rester un marché important à terme, car le potentiel y reste considérable. Forte de cette certitude, la FH est très active dans les négociations entre la Suisse et la Chine en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange. Dès le début des négociations, la partie chinoise a mis en exergue l'importance de l'horlogerie. Nous ne sommes pas opposés à discuter avec nos homologues chinois

puisque nous posons aussi certaines exigences comme une lutte plus efficace contre la contrefaçon et contre les abus du Swiss made en Chine.

La transition est faite pour dire deux mots du Swiss made. La FH s'engage fortement pour obtenir des chambres fédérales l'introduction d'un taux minimum de valeur suisse de 60% pour les produits industriels dont les montres, bien que notre fédération soit isolée au sein de l'économie à défendre cette position, position qui est d'ailleurs celle du Conseil fédéral. En 2012, le Conseil national a adopté ce taux de 60%, par opposition au Conseil des Etats qui a opté pour le taux de 50%. La navette va se poursuivre en 2013.

Je relève avec satisfaction que la FH a franchi une nouvelle étape dans la lutte contre les contrefaçons sur Internet, tout d'abord en lançant une spectaculaire action de saisie de noms de domaine aux Etats-Unis. Profitant des mesures provisionnelles qui permettent d'obtenir rapidement la saisie et le transfert de noms de domaines utilisés pour des activités illicites, la FH a saisi avec succès près de 120 noms de sites offrant des copies de montres. Ainsi, lorsqu'un internaute clique sur un de ces sites saisis, il trouve un message de prévention contre la contrefaçon publié par la FH et ses membres.

La FH a également mis en service un nouveau logiciel développé avec la Haute école spécialisée bernoise destiné à automatiser et à accélérer le traitement des sites de contrefaçons. En présence d'un tel site, le logiciel envoie automatiquement une mise en demeure et vérifie ensuite si le site interpellé a été fermé.

Ces quelques exemples illustrent la volonté de la FH d'améliorer sans cesse son action au profit de ses membres et vous invitent à prendre connaissance du Rapport annuel 2012.

Je saisis cette opportunité pour remercier très vivement nos membres et nos partenaires pour la confiance qu'ils nous accordent ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs de notre Fédération pour leurs efforts et la qualité de leur travail.

Jean-Daniel Pasche



Table des matières

Le mot du président	3
Table des matières	4
Les faits marquants	5
Swissness - Swiss made: renforcement et évolution en 2012	5
Accords de libre-échange: un atout indispensable	6
Lutte anticontrafaçon à Dubaï: bilan encourageant	7
Lutte contre la contrefaçon sur Internet: WebIntelligence et saisie de noms de domaine	8
Panorama de l'activité 2012	10
Amélioration des conditions cadre	10
Information et relations publiques	13
Lutte contre les contrefaçons	14
Normalisation	17
Prestations juridiques, économiques et commerciales	19
Relations avec les autorités et les milieux économiques	20
Les centres à l'étranger	21
L'horlogerie suisse en 2012	23
La FH	26
L'Assemblée générale	26
Le Conseil	27
Le Bureau et les Commissions	28
Les Divisions et les Services	28
Le réseau des partenaires	29



Les faits marquants

Défendre et renforcer le label Swiss made, s'impliquer dans la préparation et dans l'avancement des négociations bilatérales menées par les autorités helvétiques, s'engager en faveur de l'ouverture des marchés pour les produits industriels et veiller à la suppression complète des obstacles tarifaires sur tous les produits horlogers, poursuivre la lutte anti-contrefaçon, que ce soit sur le terrain ou au moyen d'outils informatiques, telles ont été quelques-unes des principales activités de la FH en 2012.

Swissness - Swiss made Renforcement et évolution en 2012

Le renforcement du label Swiss made, pour l'horlogerie, hante les couloirs de la FH depuis de longues années. En 2007 déjà, l'Assemblée générale adopte, à une très large majorité, un projet de révision de l'ordonnance Swiss made.

Par ce projet, la FH veut assurer la crédibilité du label sur le long terme et lui conserver la confiance des consommateurs du monde entier. La faiblesse des règles en vigueur favorise l'usage de l'origine suisse sur des montres qui n'incorporent qu'une faible valeur helvétique. Or, tous les sondages démontrent à quel point le consommateur attend une majorité de valeur suisse dans une montre suisse. Si le consommateur est déçu, il se détourne du label et, en l'occurrence, des produits concernés par ce dernier.

Dans la foulée de cette assemblée générale, le projet est transmis au Département fédéral de justice et police comme une requête de la branche horlogère. Le chef du département, Christoph Blocher, nous informe de la volonté du Conseil fédéral de renforcer le label Swiss made pour tous les produits et services - le projet «Swissness» - et qu'il entend s'occuper de notre requête dans ce cadre-là. En clair, le projet FH ne sera pas traité par le Conseil fédéral avant que le Parlement ne statue sur le projet Swissness: il importe de fixer les critères de base dans la loi avant de s'attaquer aux ordonnances spécifiques des différentes branches. Le projet Swissness introduit un taux minimum de 60% de valeur suisse pour les produits industriels afin de garantir au consommateur une majorité de valeur helvétique dans son produit.

Swissness prévoit aussi d'inclure dans la valeur suisse les coûts de recherche et de développement effectués dans le pays, ce qui va faciliter le respect de cette valeur minimale et contribuer au développement de telles activités en Suisse. Swissness veut également introduire de nouveaux outils pour protéger le Swiss made à l'étranger. Ainsi, il serait plus facile de déposer des marques de garantie. Enfin, Swissness apporte une simplification bienvenue quant à l'usage du drapeau sur les produits suisses.

Le Conseil fédéral publie son message aux Chambres fédérales en novembre 2009, signifiant ainsi l'ouverture des travaux parlementaires. Le Conseil national se voit attribuer le projet en premier lieu et la Commission juridique du Conseil national (CAJ-CN) commence par organiser des auditions au printemps 2010. La FH y participe pour faire connaître sa position, de même que les opposants au projet. Il apparaît de suite clairement que le sujet déchaîne les passions, surtout les critères de valeur, que ce soit pour les denrées alimentaires comme pour les produits industriels. C'est à peine exagéré de dire que tout le monde veut utiliser le Swiss made, mais chacun à sa façon. Devant la difficulté, la CAJ-CN nomme une sous-commission chargée de l'aider à choisir les options possibles. Pour les produits industriels, la sous-commission propose de s'en tenir au projet du Conseil fédéral, à savoir un taux de 60%. Après des discussions intenses, voire acharnées, la CAJ-CN adopte également ce taux en novembre 2011. A partir de là, le dossier Swissness évolue sur un certain rythme durant l'année 2012. Le 15 mars, dernier jour de Baselworld, le Conseil national adopte Swissness à une très large majorité et confirme le taux de 60% pour les produits industriels par 96 voix contre 84. Il rejette ainsi une proposition minoritaire des milieux UDC pour un taux à 50%.

Le dossier peut ainsi passer au Conseil des Etats, et plus particulièrement à sa commission juridique (CAJ-CE). Celle-ci traite rapidement le projet et adopte la même position que le Conseil national (taux de 60%). Cette décision a le don d'aiguillonner les opposants qui déploient une intense activité durant tout l'été. Ce ne sont pas moins de quinze propositions d'amendement



qui sont déposées avec, notamment, plusieurs propositions d'abaisser le taux à 50% pour les produits industriels. La discussion s'intensifie aussi au sein d'economiesuisse, car - enfin pourrait-on dire - des secteurs jusque-là discrets tels que le domaine des machines et des textiles prennent clairement position en choisissant le taux de 50%. Devant cette situation, economiesuisse propose un compromis prévoyant un taux de 50% pour les produits industriels avec une exception à 60% pour l'horlogerie. Le 27 septembre, face à cette avalanche de propositions, le Conseil des Etats estime ne pas pouvoir trancher et renvoie le projet à sa commission pour évaluer les diverses propositions arrivées en dernière minute.

La CAJ-CE reprend donc le dossier le 15 novembre et confirme son choix de mai 2012, à savoir l'exigence d'un taux de 60%, par 7 voix contre 5 et une abstention. Le Conseil des Etats reprend le dossier en plénum. Le 10 décembre dernier, celui-ci approuve le projet Swissness mais rejette le taux de 60% par 24 voix contre 18. Il rejette également le compromis d'economiesuisse par 22 voix contre 18. La majorité des parlementaires estime que le taux de 60% serait trop difficile à atteindre pour beaucoup de PME suisses. Certains parlementaires ne veulent pas introduire un statut spécial pour l'horlogerie au niveau de la loi et estiment que les particularités pour notre branche doivent être réglées dans une ordonnance spécifique comme le permet Swissness. Une bonne partie de la gauche rejette le compromis, estimant qu'il ne faut pas transiger sur le taux de 60%.

Le sujet reste donc toujours aussi controversé et ce vote provoque une divergence entre les deux conseils (Conseil national: 60% pour tous les produits industriels; Conseil des Etats: 50% pour les produits industriels). Ainsi, les deux conseils doivent s'entendre sur une solution unique. C'est l'enjeu de la suite des travaux parlementaires pour 2013. A relever que des divergences existent aussi pour les produits alimentaires.

Il convient de relever que la FH n'a pas ménagé ses efforts pour faire avancer ce dossier, conformément à ses objectifs, que ce soit par des contacts directs avec les parlementaires ou par la mise à disposition d'informations. Le travail a également été important à l'égard des médias. La FH va remettre l'ouvrage sur le métier en vue d'un Swiss made crédible.

Accords de libre-échange Un atout indispensable

Pour gagner des marchés, l'horlogerie suisse doit aussi pouvoir bénéficier des conditions commerciales et des cadres réglementaires les plus favorables, les plus stables et les plus transparents possibles sur les marchés mondiaux. La conclusion par la Suisse, respectivement l'AELE, d'accords de libre-échange dits de large portée avec ses principaux partenaires commerciaux, actuels et futurs, contribue de façon déterminante à cet objectif. Cette stratégie s'avère d'autant plus importante que l'issue du cycle de négociations de Doha (OMC) est aujourd'hui sérieusement remise en question. La FH est donc restée étroitement impliquée dans la préparation et dans l'avancement des négociations bilatérales menées par les autorités de notre pays.

Durant l'année sous revue, trois accords sont entrés en vigueur, à savoir ceux conclus avec Hong Kong, le Monténégro et l'Ukraine. A fin 2012, la Suisse disposait ainsi de 26 accords de libre-échange, en plus de ceux passés avec l'Union européenne, de la convention AELE et des autres déclarations de coopération (Mercosur, Pakistan, Géorgie, etc.).

Alors que l'accord signé en 2009 entre l'AELE et le Conseil de Coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar) est toujours resté en attente de ratification par certains pays membres du Conseil de Coopération du Golfe (Gulf Cooperation Council - GCC), les négociations se sont poursuivies avec seize autres pays, soit l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande, l'Union douanière RuBeKa (Russie, Biélorussie, Kazakhstan), le Vietnam, ainsi qu'avec un groupe de pays d'Amérique centrale (Costa Rica, Guatemala, Honduras, Panama). Les négociations avec la Malaisie ont, quant à elles, été lancées officiellement en novembre.

Pour des raisons évidentes, les priorités de l'horlogerie suisse vont aux négociations en cours avec la Chine, l'Inde et la Russie, auxquelles s'ajoutent les pourparlers avec les partenaires indonésiens, thaïlandais et vietnamiens.

Concrètement, la FH s'engage en faveur de l'ouverture des marchés pour les produits industriels et veille plus spécifiquement à la suppression complète des obstacles tarifaires (droits de douane) sur tous les produits horlogers (montres et com-



posants), soit immédiatement à l'entrée en vigueur des accords, soit en fonction de plans de démantèlement pluriannuels. Les éventuels obstacles techniques au commerce (normes techniques, certifications, etc.) sont également examinés avec soin. Un autre volet des négociations, parfois délicat, tient à la fixation des critères utilisés pour la définition des règles d'origine préférentielles applicables aux produits entrant dans le champ des accords. Enfin, l'intégration de dispositions liées à la protection de la propriété intellectuelle, visant notamment à renforcer la protection des marques et des autres indications géographiques, constitue un objectif qui va pour ainsi dire de soi pour la FH. Aucune négociation n'est facile par définition et les avancées enregistrées jusqu'ici confirment, dans leur ensemble, la volonté réelle des parties d'aboutir. Cela étant, elles mettent aussi en lumière jusqu'où les attentes respectives - pour ne pas dire les exigences - peuvent encore diverger dans certains cas. En cela, rien d'anormal à proprement parler, même si la prééminence d'enjeux relevant de la politique interne, la persistance de certains réflexes protectionnistes, les pressions résultant de négociations menées simultanément avec d'autres pays ou groupes de pays (Etats-Unis, Union européenne, Japon notamment) ou, plus simplement, une conception différente du libre-échange peuvent compliquer la donne et peser d'autant plus sur le rythme des différentes négociations en cours.

Selon toutes vraisemblances, les négociations avec la Chine pourraient être les premières à aboutir dans le courant 2013 (sept rounds jusqu'ici), suivies par celles menées avec la Bosnie-Herzégovine, l'Inde (onze rounds) et, éventuellement, l'Union douanière RuBeKa. Notons que l'accord avec la Chine constituera le premier accord de ce type conclu bilatéralement par l'Empire du milieu avec un pays européen. Les négociations avec le Vietnam sont, quant à elles, à leur stade initial, alors que celles avec l'Indonésie, qui doivent conduire à un «Comprehensive Economic Partnership Agreement», se poursuivront probablement tout au long de l'année en cours.

Finalement, quelques chiffres résument à eux seuls les enjeux du libre-échange pour l'horlogerie suisse: à fin 2012, 65% du total des exportations horlogères suisses bénéficiaient des avantages issus des accords existants. Par extrapolation, cette part atteindra 83% le jour où tous les accords en préparation entreront pleinement en vigueur. Et

les seules économies résultant des futures suppressions de droits de douane à l'importation de montres suisses devraient, quant à elles, avoisiner l'équivalent de 300 millions de francs par an.

Lutte anticontrefaçon à Dubaï Bilan encourageant

Depuis quelques années, Dubaï vit une croissance économique débridée. Au rythme des projets immobiliers démesurés, le petit émirat poursuit sa marche forcée vers le but avoué: devenir le pôle mondial du tourisme de luxe et, accessoirement, la ville la plus visitée au monde. Cette croissance déploie des effets directs sur l'horlogerie suisse. Effets bénéfiques puisque Dubaï occupe un excellent neuvième rang sur la liste des marchés horlogers, derrière le Japon et devant le Royaume-Uni. C'est dire combien la ville-Etat attire les regards et suscite toutes les convoitises. Effets pervers également: sur les rives du Golfe, l'horlogerie suisse est confrontée à un lourd problème de contrefaçon.



A Dubaï, la lutte anticontrefaçon constitue un des objectifs de la FH depuis près de dix ans, objectif rendu prioritaire par l'évolution du marché depuis quelque six ans. La mise en route a été lente et compliquée. Les premières années ont été riches en tâtonnements et pauvres en succès, produisant surtout beaucoup d'incompréhension et de frustration, englobant au passage des



budgets importants. Toutefois, forte de l'appui indéfectible de ses membres, la FH a persévéré, établissant patiemment son réseau, tissant petit à petit, au gré des voyages sur place, des relations de plus en plus efficaces. Connaître et se faire connaître. L'écoute, le soutien et les conseils avisés des représentants locaux des marques ont été d'une aide majeure, qu'il nous soit permis de les saluer ici.

Dans une première phase que l'on pourra qualifier «d'apprentissage», nos délégués ont peaufiné leur connaissance du terrain en menant leurs propres investigations. Sous des allures de touristes débonnaire, les investigateurs en herbe se sont laissés emmener jusque dans les caches et autres arrière-magasins afin de repérer les cheminements, les mécanismes d'ouverture des portes et les fausses parois. Puisque dire ne suffisait pas pour convaincre, il a fallu souvent prendre quelques risques pour ramener des photos. De nombreux achats-test ont été effectués en vue de démontrer, preuves à l'appui, l'existence de fausses montres suisses et d'en documenter le commerce dans les nombreux points de vente minutieusement répertoriés. Un travail de terrain doublé d'un travail d'investigations techniques dans le laboratoire de la FH à Bienne. Une bonne centaine d'échantillons ont ainsi été examinés sous toutes les coutures afin d'en déterminer l'origine et, cas échéant, de les relier à des réseaux déjà connus. Ce long travail de repérage et d'enquête, toute cette masse d'information transcrite dans des rapports agrémentés de nombreux plans et photos, ont ensuite été transmis aux autorités, en particulier au Dubai Department of Economic Development (DDED), instance de surveillance des marchés. Finalement la machine s'est mise en marche et, depuis deux ans, la lutte institutionnelle a pris des allures réellement convaincantes, de sorte qu'aujourd'hui, la FH peut se prévaloir d'un bilan encourageant. C'est ainsi qu'en 2012, sur la base des plaintes déposées au nom de 28 marques membres du GA par l'intermédiaire des mandataires de la FH, les autorités dubaïotes ont réalisé 101 raids, saisissant près de 80'000 fausses montres et distribuant des amendes pour un montant de 313'000 francs. En outre, accordant désormais plein crédit aux informations fournies par nos investigateurs, les policiers ont démantelés deux ateliers d'assemblage dissimulés dans des appartements et gérés par des ressortissants chinois.

A la lecture de ces chiffres, on mesure pleinement le chemin parcouru depuis dix ans et l'on réalise subsidiairement que la lutte anticontrefaçon est un combat de longue haleine dans lequel les impatientes n'ont décidément pas le bon profil.

Lutte contre la contrefaçon sur Internet WebIntelligence et saisie de noms de domaine

En 2012, la FH est intervenue contre des sites de contrefaçon par le biais d'une spectaculaire action en saisie de noms de domaine aux Etats-Unis. Il s'agissait d'agir contre des sites Internet connus de longue date et hébergés sur des serveurs à l'encontre desquels les mesures habituelles demeureraient sans effet, notamment en raison de la localisation de ceux-ci dans des pays réputés peu coopératifs. Il existe en effet des mesures provisionnelles permettant d'obtenir relativement rapidement la saisie et le transfert de noms de domaines utilisés pour des activités illicites telles que la vente de contrefaçons. Cependant, ces mesures ne sont que très rarement ordonnées par un juge dans un pays tiers. De surcroît, l'effet de surprise serait perdu.

L'opération s'est donc terminée avec succès et, désormais, un message de prévention rédigé par la Cellule Internet de la FH - en accord avec les marques participant à l'action - s'affiche sur les 117 domaines saisis, toujours référencés dans les moteurs de recherche et affichés lorsque des internautes partent en quête de falsifications.

Les objectifs de l'action ont été pleinement atteints, à savoir faire perdre aux contrefacteurs la renommée de leurs sites établis de longue date, faire connaître à ces derniers et au public que la FH et ses membres ne demeurent pas inactifs face à la vente de faux sur Internet et également de sensibiliser les consommateurs aux conséquences occasionnées par ce genre d'achats. Le message affiché sur les sites concernés contient des liens explicites renvoyant au site officiel de la FH (www.fhs.ch), la décision judiciaire rendue ainsi que de plus amples informations relatives aux risques encourus en cas d'achat de contrefaçons.

Compte tenu du succès de cette action, une nouvelle intervention est d'ores et déjà planifiée pour 2013; les contrefacteurs n'ont qu'à bien se tenir! Notons également que la FH n'est pas la seule à mener de telles offensives. D'autres marques



fortement touchées par ce fléau s'activent également de leur côté. Cependant, l'action commune de la FH possède un avantage financier pour ses membres, à savoir, le partage des frais de procédure entre l'ensemble des marques participantes. L'année 2012 marque aussi l'aboutissement du projet WebIntelligence, mené à terme avec succès en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise (BFH). Depuis l'automne, la Cellule Internet dispose d'un outil accélérant le traitement systématique et automatisé des sites proposant des contrefaçons. Ainsi, près de 250 sites peuvent désormais être traités par jour. Pour ce faire, l'utilisateur insère un site et l'outil se charge d'extraire l'ensemble des données. Il relève également les marques touchées ainsi que des informations techniques telles que l'adresse IP ou les coordonnées de l'hébergeur et en conserve les preuves. L'outil est également capable, grâce à un algorithme spécifique, d'attribuer un score au site afin de déterminer la probabilité qu'il s'agisse d'un espace vendant des contrefaçons. Si le résultat est suffisamment élevé, des mesures

sont prises automatiquement, sans intervention humaine. Si le score n'est pas assez haut, une validation manuelle pour la classification est requise. L'outil vérifie ensuite à intervalles réguliers si les sites identifiés comme vendant des répliques de montres sont toujours actifs et, le cas échéant, reprend automatiquement des mesures afin d'obtenir une fermeture, notamment par une mise en demeure de l'hébergeur. Tout site désactivé reste sous surveillance par le biais d'une vérification automatisée récurrente, afin de confirmer une fermeture définitive.

Ces démarches opérationnelles automatisées permettront ainsi à la Cellule Internet de disposer de plus de temps pour des opérations stratégiques. En effet, avec des données récoltées à grande échelle, il est désormais possible d'avoir une vue beaucoup plus globale du phénomène en temps réel, permettant notamment d'identifier les intermédiaires techniques récurrents et d'entamer des discussions directes avec eux, voir d'envisager des actions judiciaires contre les plus récalcitrants d'entre eux.



Panorama de l'activité 2012

En tant qu'association faîtière de la troisième industrie exportatrice helvétique, la FH poursuit de multiples objectifs: améliorer les conditions cadres de la branche en Suisse et dans le reste du monde, lutter contre le fléau de la contrefaçon ou encore par exemple soutenir ses membres et les informer au même titre que les médias et les consommateurs. Les pages qui suivent présentent une sélection non exhaustive des principales actions qu'elle a menées en 2012.

Amélioration des conditions cadre

En 2012 et conformément à ses objectifs, la FH est demeurée très active dans la défense des intérêts de la branche auprès des autorités suisses et étrangères. A ce titre, elle a voué une attention toute particulière aux différentes négociations en cours visant la conclusion d'accords de libre-échange, que ce soit à titre bilatéral ou sous l'égide de l'AELE (voir rubrique «Faits marquants».)

Parallèlement, la FH est aussi intervenue vis-à-vis d'une vingtaine d'autres pays, notamment - mais pas seulement - à l'occasion de missions officielles des conseillers fédéraux, de commissions mixtes bilatérales, ou lors de visites en Suisse d'autorités étrangères. Conditions d'accès au marché, protection de la propriété intellectuelle, importation temporaire figurent, entre autres, parmi les nombreux thèmes d'intervention. Les lignes qui suivent fournissent un panorama, obligatoirement non exhaustif, des démarches menées à ce titre tout au long de l'année.

Après dix-huit années de négociations parfois difficiles, la **Russie** est devenue, le 22 août 2012, le 156ème membre de l'OMC. Situé à la quinzième place parmi nos principaux marchés, la Russie est un partenaire important de l'horlogerie suisse. Cette adhésion a donc été saluée par la branche. Elle implique notamment une baisse des droits de douane à l'importation dès 2013.

Lors de la mission menée par la Secrétaire d'Etat Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch en juin et de la commission mixte réunie en décembre, la FH a soutenu la tenue de négociations entre l'AELE et l'Union douanière RuBeKa (Russie-Biélorus-



*Acceptation de la Russie à l'OMC
Elvira Nabiullina et Pascal Lamy*

sie-Kazakhstan) qui permettront d'aller encore plus loin dans le démantèlement tarifaire. La FH a également salué la signature, en décembre 2011, de l'accord sur la reconnaissance réciproque des poinçons sur les articles en métaux précieux. Toutefois il faut regretter que cet accord ne soit pas encore entré en application.

Par ailleurs, un accord a été trouvé en ce qui concerne les procédures de réexportation de montres vers la Suisse aux fins de réparation. Quand bien même les procédures en question demeurent assez complexes, cet accord a au moins le mérite de clarifier les exigences russes, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Il s'agira évidemment de vérifier si, dans la pratique, leur mise en œuvre se traduit par une réelle simplification.

L'**Ukraine** représente le deuxième marché de l'industrie horlogère suisse parmi les pays d'Europe de l'Est. Grâce à l'accord de libre-échange signé en 2010 avec l'AELE et entré en vigueur en juin 2012, l'Ukraine procède à une diminution progressive de ses droits de douane. Etablis entre 1,7 et 5% en 2013, ils seront totalement éliminés en 2015. La Commission mixte, qui a eu lieu à Kiev en avril 2012, a pu constater que le calendrier de démantèlement était bien suivi.

La commission mixte Suisse - **Ouzbékistan**, co-présidée par l'ambassadeur Eric Martin, s'est tenue en juin. A cette occasion, la FH a mis en exergue les difficultés rencontrées en raison du



haut niveau des droits de douane prélevés à l'importation de montres (30% actuellement). Plus généralement, les tracasseries administratives, les retards en douane et la culture bureaucratique ont été identifiés comme autant de freins au développement des échanges commerciaux. Enfin, la FH a plaidé pour l'adoption du Carnet ATA qui n'est pas encore reconnu en Ouzbékistan. Les mêmes problématiques (bureaucratie, reconnaissance du Carnet ATA) ont été évoquées lors de la commission mixte Suisse - **Kirghizistan** qui s'est tenue en septembre.

Lors de la commission mixte en mai, la **Serbie**, qui a accepté d'adhérer à la Convention de Vienne sur le poinçonnement des métaux précieux, s'est déclarée prête, dans l'intervalle, à conclure un accord bilatéral avec la Suisse en attendant l'entrée en vigueur de ladite convention. Cette procédure est actuellement à l'étude par les autorités suisses. La Serbie s'est également montrée coopérative pour étudier avec les spécialistes de la Convention CITES les problèmes d'interprétation en matière de bracelets cuir qui avaient occasionné des difficultés à l'importation.

Les entretiens avec les représentants économiques et politiques de la **République populaire de Chine** ont été une nouvelle fois nombreux au cours de 2012. Temps fort de ces rencontres, la participation de la FH à la mission, en juillet, du conseiller fédéral Johann Schneider-Amman, ainsi qu'à la 21ème session de la commission mixte bilatérale qui précédait immédiatement.

La Chine pointe actuellement au troisième rang des principaux marchés à l'exportation de l'horlogerie suisse. En considérant la «Grande Chine» (Hong Kong, Taïwan) et le marché touristique international, on admet souvent que près d'une montre suisse sur deux est aujourd'hui vendue à un client chinois. Sachant par ailleurs que la classe moyenne du pays compte au moins 150 millions d'individus et que ce nombre est censé passer à au moins 400 millions en 2020, l'importance du marché n'est plus à démontrer.

A Pékin, les entretiens ont permis de revenir sur les attentes et les préoccupations de l'industrie horlogère suisse. Il s'est agi, tout d'abord avec Sun Yongfu, directeur général des affaires européennes au Ministère du commerce, d'évoquer la nécessaire intensification de la lutte anticontrefaçon. Si des résultats encourageants sont régulièrement

enregistrés par les autorités locales, la FH a insisté pour que les campagnes de lutte ne s'interrompent pas, contrairement à ce qui a été prévu. Concrètement, ces campagnes doivent au contraire durer et surtout s'intensifier, en particulier dans certaines villes du Sud comme Dongguan, Shenzhen ou Zuhai où la production et la commercialisation de faux produits pullulent littéralement.



Chen Deming et Johann Schneider-Amman

Lors des entretiens avec le Ministre du commerce, Chen Deming, la FH est une nouvelle fois revenue sur la problématique de la taxe à la consommation de 20% sur les montres vendues à un prix supérieur à 10'000 RMB. Compte tenu de son seuil de prélèvement, cette taxe frappe de facto quasi exclusivement les montres d'origine suisse. Si, à plusieurs reprises dans le courant de l'année, la presse chinoise a évoqué la possibilité d'une réduction de cette taxe, aucune décision ministérielle n'est toutefois tombée. Formellement, cette dernière relève d'un consensus préalable entre les ministères chinois du commerce et des finances, dont les vues respectives divergent toujours sur ce point bien précis.

Last but not least, il a été évidemment aussi et surtout question de l'évolution des négociations en vue d'un accord de libre-échange bilatéral Suisse - Chine, dont l'horlogerie suisse attend beaucoup (voir «Faits marquants».)

Lors de la 13ème commission mixte Suisse - **Inde**, qui s'est tenue en octobre dans les locaux du Ministère du commerce à New Delhi, il a également été question de négociations en vue d'un accord de libre-échange. La FH y a participé et a évidemment plaidé pour le prochain succès de ces négociations. Pour autant, et comme l'ont confirmé une nouvelle fois certains distributeurs locaux de montres



suisses lors d'une rencontre séparée, la FH a aussi tenu à faire part de sa vive préoccupation face aux nombreuses difficultés continuant de peser sur l'accès au marché proprement dit: douane, taxes diverses et assiettes de calcul, législation contraignante en matière d'investissement dans le commerce de détail, etc. Rappelons que, sur le fond, cette préoccupation est totalement partagée par les acteurs horlogers indiens réunis au sein de la All Indian Federation of Horological Industries (AIFHI).

En matière d'allègement et de simplification du système de calcul des droits et taxes sur les produits horlogers, la FH a demandé une baisse desdites taxes, notamment de la Cenvat (Central Excise Duty) perçue sur les montres en métaux précieux, sachant que les bijoux en sont exemptés. Un mémorandum a été remis à la partie indienne à ce sujet.



Sumanta Chaudhuri, co-président de la commission mixte Suisse-Inde

Autre sujet problématique évoqué en plenum, celui de la protection des indications géographiques (Swiss made, Genève) dont les abus trompent les consommateurs et créent une importante distorsion de concurrence au détriment des acteurs officiels du marché. En l'occurrence, la FH a rappelé à ses interlocuteurs indiens qu'elle a dû, à ce jour, déposer près d'une trentaine d'oppositions à l'enregistrement de marques incorporant abusivement des indications géographiques suisses. Un problème ne venant jamais seul, l'extrême lenteur des procédures complique singulièrement la

tâche en la matière. Par la remise d'un mémorandum ad hoc, la FH a donc demandé aux autorités indiennes de garantir la bonne application de la réglementation en ce domaine et de veiller à l'accélération des procédures, sachant que certaines oppositions demeurent encore en suspens depuis 2004!

Les experts comparent le **Myanmar** d'aujourd'hui à la Thaïlande d'il y a quarante ans, à savoir un pays agricole sans base industrielle, émergent d'une très longue période de dictature militaire. Le commerce horloger avec ce pays n'en est qu'à ses balbutiements. Des licences d'importation sont nécessaires. La FH a été consultée sur ce pays à l'occasion d'une mission organisée en novembre par la Swiss Asian Chamber of Commerce.

Les difficultés d'accès au marché résultant des différentes taxes prélevées à l'importation de montres au **Brésil** n'ont malheureusement pas connu d'évolution favorable au cours de l'année sous revue. A la demande de la FH, la commission mixte bilatérale, qui s'est tenue à Brasilia en septembre, a bien évidemment abordé, une nouvelle fois, cette problématique: caractère prohibitif des droits et taxes, assiettes et formules de calcul complexes, formalités envahissantes, sans parler de la détérioration des conditions concurrentielles face au marché gris, et de l'incitation réelle et très avantageuse, pour les consommateurs brésiliens, à effectuer leurs achats en dehors du pays (Buenos Aires, Miami, etc.). Ajoutons que le marché touristique local est, lui aussi, affecté par des obstacles comparables, dans la mesure où l'obtention du remboursement des différentes taxes lors de la sortie du pays n'est pas envisageable, contrairement au traitement applicable aux produits issus de la bijouterie.

Rien d'étonnant, dans ce contexte, à ce que le Brésil ne pointe qu'au 36^{ème} rang des principaux marchés mondiaux de l'horlogerie suisse (59,7 millions de francs d'exportations en 2012).

Si, pour les raisons citées ci-dessus, le marché brésilien demeure aujourd'hui sous-exploité, il n'en conserve pas moins tout son potentiel de croissance et la FH continuera, dès lors, de s'investir activement en faveur d'une ouverture réelle du marché. La perspective de la prochaine Coupe du monde de football en 2014 et des Jeux olympiques en 2016 justifie, à elle seule, un tel engagement.



Lors de la mission dirigée par la Secrétaire d'Etat Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, en septembre en **Tunisie**, la FH a demandé l'abolition ou la diminution de la taxe à la consommation de 90% qui s'applique sur le prix CIF à l'importation des montres en métaux précieux (position 9101) et qui pénalise fortement les produits suisses.

Pour être complète, la liste des marchés à propos desquels la FH a été sollicitée ou pour lesquels elle est intervenue directement mentionnera encore l'Afrique du Sud, l'Australie, la France, la Malaisie, la Moldavie, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, Singapour et la Slovénie.

Information et relations publiques

Une des activités importantes de la FH concerne les relations avec les médias qu'il convient d'informer régulièrement quant à l'évolution de la branche ou sur des sujets horlogers particuliers au moyen de communiqués, d'articles ou d'interviews.

Au-delà des contacts réguliers avec la presse de la branche et des nombreuses sollicitations lors des salons horlogers, notamment le SIHH en janvier et Baselworld en mars, le président a donné des interviews aux organes de presse suivants: 24 Heures/Tribune de Genève, NZZ (Neue Zürcher Zeitung), L'Express/L'Impartial, Bieler Tagblatt, Journal du Jura, Le Temps, l'AGEFI, Handelszeitung, PME Magazine, Canal 3 (radio biennoise bilingue), RTS (TV, radio, suisse-romande, suisse-allemande, suisse-italienne), RJB (Radio Jura bernois), Telebielingue (télévision régionale biennoise), Le Figaro (France), TV NHK (Japon), Korea Cable TV.

En outre le président est intervenu lors de divers forums et a donné des conférences: Banque Vontobel, à Londres et à Zurich, Société suisse des traitements de surface, PME biennoises, Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne, Bank am Bellevue, Capgemini, UFGVV à Genève, Schweizerischer Kosmetik und Waschmittel Verband à Zurich, OSEC local traders officers, Forum Micro 12 à Neuchâtel, Journée d'étude SSC à Montreux, Groupe Schindler, Gymnasiens Bienne, APHM à Bienne, Promotion économique du canton de Berne.

La FH a également organisé une conférence de presse, le 16 février, pour présenter sa position sur

le projet Swissness. Enfin, le président a participé à une conférence de presse à Berne, le 25 mai, dans le cadre de la campagne d'économiesuisse pour s'opposer à l'initiative de l'ASIN sur les traités internationaux. L'exigence quasi automatique d'un vote populaire sur les traités internationaux négociés par la Suisse aurait pu perturber la conclusion et l'entrée en vigueur d'accords importants pour l'horlogerie suisse comme les accords de libre-échange.

La FH a poursuivi les travaux en vue de la mise à jour du Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie, dénommé «**Dictionnaire Berner**». Le projet est conduit par la FH avec l'aide d'un groupe d'experts dont les membres sont les suivants: Estelle Fallet, conservateur en chef du Musée d'art et d'histoire de Genève, Bernard Muller et Marlyse Schmidt, designers et auteurs de livres horlogers, François Klopfenstein (ETA), Marco Richon, ancien conservateur du Musée Omega, Antoine Simonin, ancien directeur du Wostep, éditeur de livres horlogers et Jean-Pierre Golay (Franck Muller). La présidence du groupe est assurée par Jean-Daniel Pasche (FH) et l'administration du projet par Philippe Pegoraro (FH).

L'intérêt pour les **statistiques horlogères** est resté soutenu en 2012. Parallèlement à leur publication mensuelle, de nombreuses demandes pour des requêtes sur mesure ont été adressées à la FH. Les moyens de diffusion que sont les sites internet et extranet de la FH, ainsi que son serveur statistique en ligne, ont permis de répondre à la plupart des besoins des différents publics: membres FH, journalistes, étudiants, analystes financiers, etc. Les statistiques horlogères ont fait l'objet d'analyses régulièrement publiées, notamment par l'intermédiaire du magazine trimestriel Tendances et de communiqués de presse semestriels.

De son côté, la **Revue FH**, publication bilingue français-anglais tirée à quelque 1'630 exemplaires, a offert à ses lecteurs un vaste panorama de l'actualité horlogère helvétique et internationale tout au long de ses vingt numéros. Quant au Rapport d'activité 2011, il a été diffusé à 850 exemplaires dans une édition tête-bêche français-allemand. Enfin, le site Internet www.fhs.ch a poursuivi la diffusion aux internautes - mais aussi et surtout aux membres FH par l'intermédiaire de son Extranet - d'une information aussi large que détaillée.



Cette année l'exposition thématique de la FH, **Think Time - Think Swiss Excellence**, a fait escale pour la première fois sur le continent nord-américain, à New York, pour animer la deuxième édition de la manifestation TimeCrafters Luxury Watch Exhibition, qui s'est déroulée dans le prestigieux bâtiment Park Avenue Armory à Manhattan du 13 au 15 septembre 2012. A fin décembre, l'exposition s'est installée sur les rives du Bosphore, plus précisément à Istanbul (Turquie), dans le cadre d'une manifestation destinée aux consommateurs. Organisé par un groupe d'importateurs turcs, cet événement - Swiss time in Istanbul - a eu lieu dans le centre de congrès Lufti Kirdar Hall.

Une délégation du **Comité des exposants suisses**, dont le représentant de la FH, a participé à l'assemblée du Comité mondial de Baselworld présidée par Jacques J. Duchêne. Lors de cette réunion, qui se déroule habituellement pendant la manifestation, il a été débattu de l'édition en cours de Baselworld. La manifestation 2013, sujette à de grands changements aux vues des rénovations en cours entreprises par le MCH Group, a été également abordée. Depuis de nombreuses années, le Comité des exposants suisses organise le stand du «Swiss Press Centre», qu'il partage avec la FH, lors de Baselworld. L'agence de presse Darwel Communication, mandatée par le Comité depuis plus de cinquante ans, gère cet espace et informe chaque année quelque 800 journalistes sur les nouveautés de la branche présentées lors du salon.

L'**Assemblée générale 2012** s'est tenue à Soleure, le 28 juin, en présence des délégués et des membres FH ainsi que de nombreux invités. Parmi ces derniers, on notait la présence d'Esther Gassler, Vize-Landammann du canton de Soleure, de Kurt Fluri, maire de Soleure et conseiller national, Pirmin

Bischoff, conseiller aux Etats, Walter Wobmann, conseiller national, l'ambassadeur Christian Etter, délégué du Conseil fédéral pour les accords commerciaux (Secrétariat d'Etat à l'économie) et de Bernard Droux, président du Conseil de Genève Place financière, le conférencier du jour.

A l'occasion de différents entretiens politiques ayant eu lieu à Berne, le ministre du commerce norvégien, Trond Giske, accompagné d'une forte délégation, a effectué une **visite à la FH** le 12 octobre. Cette rencontre a permis notamment de passer en revue les nombreuses similitudes entre



Trond Giske

les économies norvégienne et suisse, mais aussi, et surtout, d'évoquer les facteurs de succès des garde-temps suisses sur les marchés mondiaux.

Lutte contre les contrefaçons

Par le biais de ses services juridique et anticontrefaçon, ainsi que de sa Cellule Internet, la FH est fortement impliquée dans la lutte contre les contrefaçons. Réservées aux membres du groupement anticontrefaçon (GA), respectivement de la Cellule Internet, ces prestations regroupent plusieurs activités: analyse de fausses montres, protection des indications géographiques suisses, investigations sur les marchés, défense des droits de propriété intellectuelle d'un membre, sensibilisation des autorités et de la population, lutte contre la vente de contrefaçons sur Internet.

Comme le GA publie un rapport d'activité séparé chaque année, nous n'allons pas le reproduire ici in extenso, mais en donner les grandes lignes. Toutefois, les personnes intéressées à recevoir des informations plus détaillées peuvent demander un exemplaire de ce rapport au service juridique.



Avec son système de zones franches (seize zones en activité, quatorze en projet), **Dubaï** offre de nombreuses facilités administratives, ce qui en fait un lieu de transit de choix pour les contrefacteurs qui peuvent ainsi transborder leur marchandise dans l'anonymat. Active depuis plusieurs années aux Emirats arabes unis, la FH n'a pas relâché ses efforts en 2012. Ainsi, au premier semestre, des investigations ont permis de mettre à jour deux ateliers d'assemblage tenus par des ressortissants chinois et cachés dans des appartements privés. Un raid policier dans ces lieux a permis la saisie de près de 11'000 contrefaçons de montres suisses. D'autres saisies au cours de l'année ont permis d'intercepter encore plusieurs dizaines de milliers de pièces et des amendes ont été infligées aux vendeurs de contrefaçons par la DDED (Dubai Department of Economic Development) pour un montant total de 280'000 francs.

En **Amérique latine**, une importante opération a été menée contre un réseau de contrefacteurs argentins, actifs tant sur Internet que dans des points de vente physiques. Suite aux investigations réalisées à Buenos Aires, une saisie a été effectuée au domicile des personnes identifiées. Bien que peu de montres aient été saisies (497 pièces, ce qui confirme nos observations des derniers mois selon lesquelles les contrefacteurs sont de plus en plus prudents), un bilan positif peut néanmoins être tiré de cette affaire car un important réseau a été démantelé.

En 2012, les autorités douanières du Paraguay ont également effectué plusieurs belles prises à Asunción. En octobre, une enquête visant des téléphones portables contrefaits a conduit à l'arrêt d'un container en provenance de Chine. Au milieu des téléphones se trouvaient également 3'000 montres suisses contrefaites. Un mois plus tard, c'est un entrepôt DHL qui a été perquisitionné. Près de 1'200 fausses montres de marques suisses ont ainsi pu être saisies.

La **Grèce**, qui est une plaque tournante de la contrefaçon, revêt une importance particulière. Les marchandises y entrent facilement et, une fois franchie la frontière, circulent librement en Europe. Les nombreux sites touristiques du pays représentent également une place de choix pour les vendeurs de faux. De multiples investigations sont ainsi menées, en particulier à Athènes, dans le but de localiser les emplacements de stockage de

montres et d'y effectuer des raids. Ces démarches ont permis la saisie de plus de 70'000 montres suisses contrefaites en 2012.

Autre cible importante dans les activités de lutte anticontrefaçon de la FH, la **Russie**, qui a été le cadre de près de 80 saisies en 2012 pour un total de quelque 5'000 montres.

Parmi les villes les plus touchées par la contrefaçon figurent Moscou, Sochi, Krasnodar, Stavropol, Saint-Petersbourg, Rostov et Nizhny Novgorod. Les contrefacteurs y sont principalement actifs dans les sous-voies et autres points de forts passages où se trouvent de nombreux kiosques.

En **Suisse**, sur la base de la demande d'intervention collective déposée par la FH, les autorités douanières ont procédé à 85 saisies pour un total de cent montres, résultat largement en retrait par rapport aux années précédentes (146 saisies pour un total de 170 montres en 2011). Les prises sont réparties de manière équitable entre Zurich-Kloten (42%) et Genève-Cointrin (41%), suivis de loin par Bâle-Mulhouse (13%), Boggio (3%) et Lausanne (1%). Les pièces saisies concernent quatorze marques. En majorité, il s'agit de saisies de colis postaux contenant une ou deux montres, généralement commandées sur Internet.

En 2012, la FH a renouvelé son activité de surveillance des salons horlogers de Bâle et de Hong Kong.

Dans le cadre de **Baselworld**, comme lors des années précédentes, la FH était présente deux jours avant le début de l'événement aux aéroports de Zurich et de Bâle afin de surveiller les montres entrant en Suisse et destinées à être exposées. Il s'agit là principalement d'informer les exposants étrangers quant aux dispositions régissant l'utilisation du «Swiss made» sur les montres, et de demander la mise en conformité des pièces qui comportent frauduleusement une indication de provenance helvétique. La même activité de surveillance continue durant le salon où chaque stand est scrupuleusement examiné afin de s'assurer que les montres exposées sont bien conformes à la législation en vigueur.

La **Hong Kong Watch and Clock Fair** fait également l'objet d'une surveillance accrue depuis plusieurs années. Les stands sont contrôlés un à un par notre équipe qui dépose ensuite des plaintes



auprès du Panel de la foire pour tous les modèles litigieux. Ainsi, pour l'exercice 2012, 28 violations ont été reconnues par le Panel, ce qui implique le retrait immédiat des pièces douteuses pour la durée de la foire. L'une des violations a également été assortie d'une mesure d'exclusion pour cause de récidive.

Finalement, les activités de **sensibilisation des autorités** ont également continué durant l'année passée sous revue. La FH a ainsi participé à plusieurs séminaires de formation en France, en Belgique, aux Etats-Unis (Miami), en Hollande et en République tchèque notamment, dans le but de transmettre aux autorités en charge de la lutte anticontrefaçon les instructions nécessaires à l'identification des fausses montres suisses.

Les statistiques douanières le prouvent: la majorité des contrefaçons de produits de luxe et horlogers est désormais écoulée par Internet. En connaissance de cause, la **Cellule Internet** de la FH s'efforce d'attaquer un marché de plus en plus important, un phénomène grandissant à portée de clic, expliqué par la facilité d'achat pour le consommateur et la quasi-absence de risque pour le vendeur. Les contrefacteurs vendent de plus en plus et disposent de moyens conséquents pour se dissimuler, notamment avec l'aide d'intermédiaires, complices à différents degrés, sans qui l'achat en ligne ne serait pas possible. Dès lors, il s'agit d'impliquer plus activement et, parfois contre leur gré, les principaux acteurs concernés tels que les organismes de paiement, les sociétés de transport, les fournisseurs de support technique, facilitant malgré eux la diffusion du faux sur la toile.

En 2012, la Cellule Internet a amélioré la surveillance de plateformes de e-commerce par le biais d'un outil unique rationalisant le travail. Premiers effets positifs: une diminution drastique des contrefaçons sur certaines plateformes suivies depuis longtemps, en particulier iOffer (USA), dhgate.com (Chine) et madeinchina.com (Chine). Preuve en est que la pression, mais aussi le dialogue, portent leurs fruits à moyen terme.

En revanche, de nouvelles venues sont désormais sous surveillance, notamment la chinoise paipai.com (plus de 44'000 annonces retirées en 2012), la russe molotok.ru (plus de 18'000 annonces retirées) et la sino-américaine c2coffer.com (plus de 31'000 annonces retirées). Des notifications régu-

lières sont aussi envoyées aux sites de partage de vidéos tels que youtube.com, dailymotion.com ou metacafe.com, utilisés par les contrefacteurs pour promouvoir leurs sites.

Une autre décision stratégique a été prise, à savoir surveiller les plateformes asiatiques spécifiquement dédiées au marché intérieur. Les statistiques horlogères parlent d'elles-mêmes: Hong Kong et la Chine représentent à eux seuls près de 30% des ventes de l'industrie horlogère suisse. De plus, la progression des internautes en Chine est fulgurante: ils étaient déjà plus de 516 millions en 2011, pour un taux de pénétration d'à peine 30% (contre 85% actuellement en Suisse). La marge de progression est donc énorme et, bientôt, un internaute sur cinq sera chinois.

Dès lors, les consommateurs asiatiques sont également une cible de choix pour les contrefacteurs. Différents monitoring opérés sur les sites alibaba.cn et taobao.com ont confirmé l'importance du phénomène, en particulier du fait que les contrefaçons ne sont pas toujours présentées explicitement comme telles et, pour une partie d'entre elles, sont vendues à des prix élevés. Une première étape a donc été de rencontrer personnellement les responsables des services juridiques de ces plateformes appartenant au même groupe afin d'établir un premier contact et de les informer des préoccupations de la FH par rapport à la situation constatée. Il faut savoir que Taobao.com est la plateforme d'e-commerce la plus populaire en Chine. Avec plus de 800 millions de produits listés et plus de 500 millions d'utilisateurs enregistrés, il figure parmi les vingt sites les plus visités au monde.



Si les dirigeants d'alibaba.com, basés à Hong Kong, sont plus enclins et rompus aux discussions à l'occidentale, les représentants de taobao.com, basés à Hangzhou -la Silicon Valley chinoise-, sont quant à eux nettement moins disposés à accepter une coopération ainsi qu'à admettre la mise en

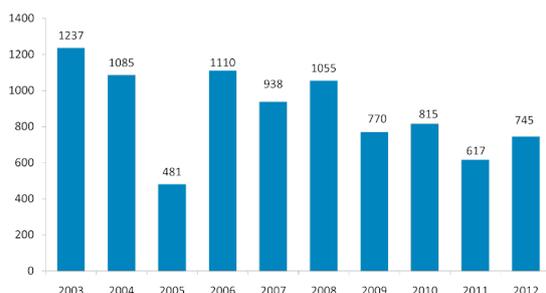


place de certains filtres et de mesures proactives. Précisons également que les obstacles administratifs, lors des notifications des annonces contrefaisantes, sont nombreux.

S'agissant de la lutte contre les sites de contrefaçons, outre le projet WebIntelligence (voir Faits marquants), la FH a mené, de concert avec l'association REACT, une action aux Pays Bas contre un hébergeur récalcitrant, Altushost. Suite à la saisie de ses serveurs en mesures provisionnelles, ce dernier a accepté de payer des dommages et intérêts et de donner suite, dans les 24 heures, aux demandes de fermeture adressées par les parties prenant part à l'action.

L'Institut de Police Scientifique de l'Université de Lausanne (IPS) et la FH continuent également leur collaboration. En 2012, trois travaux de Master ont été réalisés avec la FH, dont deux avec le support de la Cellule Internet. Le premier portait sur l'analyse des moyens de paiement en ligne (C. Decker) et le second sur l'exploitation des images utilisées par les sites web dédiés à la vente de contrefaçon horlogère: «Enjeux et potentiel» (N. Piot). Comme toujours, les résultats prometteurs issus de ces ouvrages ont été intégrés au travail de la Cellule Internet.

Durant l'année 2012, le **Service anticontrefaçon** qui procède, rappelons-le, à l'analyse technique de fausses montres, a reçu 745 échantillons pour examen, soit 128 de plus qu'en 2011 (+21%). Le résultat de ces analyses a été consigné dans 532 rapports d'origine, soit un de moins que pour l'année précédente. Les pièces répertoriées usurpent 49 marques différentes (contre 53 en 2011) et proviennent de 23 pays. A noter que 87% des échantillons constituent des contrefaçons de marque et/ou de modèle, tandis que les 13% restants



Lots analysés au SAC sur dix ans

concernent des abus d'indications de provenance suisse (Swiss made, Fabriqué en Suisse ou Genève, par exemple).

A ces deux catégories de contrefaçons s'ajoutent encore les fausses indications techniques, principalement le label «chronomètre» (utilisé sur la montre et/ou les documents d'accompagnement), le Poinçon de Genève et les faux poinçons de métaux précieux.



Pour chaque société comptabilisant au minimum quinze échantillons, un rapport de synthèse a également été établi par le service anticontrefaçon de la FH. Ces rapports, au nombre de quinze en 2012, dressent un panorama statistique de la contrefaçon par marque et par modèle, apportant ainsi des éléments supplémentaires susceptibles d'être intégrés dans la stratégie de lutte élaborée par les entreprises concernées. Ces données permettent également d'actualiser les fiches d'analyse de risque destinées aux autorités et illustrant pour chaque marque les modèles les plus contrefaits, ainsi que leur provenance. Un constat bien clair peut être fait: neuf fausses montres sur dix proviennent d'un atelier chinois.

Normalisation

Année de transition entre deux Congrès internationaux, 2012 a néanmoins vu plusieurs projets



effectuer des avancées majeures, principalement grâce à l'engagement des experts suisses dans les différents groupes de travail.

Au niveau mondial, les efforts principaux se sont concentrés sur la révision de la norme ISO 1413 – *Montres bracelets résistant aux chocs*. En effet, profitant de la venue en Suisse de plusieurs délégations étrangères à l'occasion de Baselworld, une réunion de travail d'une journée a été organisée à Bâle, dans un lieu idyllique (Safran Zunft Restaurant). Une vingtaine de participants ont ainsi œuvré sur la révision de cette norme, en particulier en ce qui concerne la caractérisation des chutes accidentelles des montres complètes. Par ailleurs, le groupe de travail des experts suisses s'est réuni à deux reprises, permettant d'avancer de manière significative sur la problématique de l'écrouissement du sabot. Grâce à la précieuse collaboration de l'Ecole d'horlogerie de Genève, lors d'un travail de diplôme ainsi que la poursuite des travaux par l'étudiant concerné lors d'un mandat, un sabot de substitution a ainsi pu être développé. Ces résultats seront communiqués à l'ensemble du sous-comité ISO/TC114/SC1 lors du prochain meeting international. Il est encore à relever l'excellente collaboration avec DIN (Allemagne), qui a permis la mise en forme de ce projet de norme selon les standards ISO.

En ce qui concerne les habillages de montres en matériaux durs et suite à une résolution prise à Berlin en mai 2011, le groupe de travail ainsi créé s'est réuni à sept reprises, aboutissant à la rédaction d'une Spécification Technique sur ce sujet. Ce document, après traduction en anglais, sera remis aux membres ISO/TC114/WG5 pour consultation et sera également mis à l'ordre du jour du prochain congrès international.

Les travaux visant à comparer les deux méthodes que sont la coupellation et le microscope électronique à balayage (MEB) se sont poursuivis. Ceux-ci ont pour objectif de déterminer si un amendement de la norme ISO 3160-2 – *Boîtes de montres et leurs accessoires – Revêtements d'alliage d'or – Partie 2: détermination du titre, de l'épaisseur, de la résistance et de l'adhérence* est envisageable. Actuellement, seule la méthode par coupellation y est mentionnée. Le cas échéant, la méthode MEB pourrait être autorisée comme complément et/ou alternative à la coupellation.

Notons enfin que, de part l'absence d'activité, plusieurs groupes de travail ISO ont été dissous, alors que, pour la même raison, certains sous-comités ont été mis en veille.

Au niveau européen, le service NIHS est chargé par SNV du secrétariat du comité interdisciplinaire INB/NK 164, qui est le comité miroir de comités européens (CEN) ou internationaux (ISO). De ce fait, il est responsable, en collaboration avec les experts concernés, de coordonner les votes initiés par ces comités et ainsi transmettre à SNV une prise de position représentative de l'ensemble de l'industrie suisse. En 2012, ce sont plus d'une vingtaine de votes qui ont ainsi été coordonnés.

Suite à l'entrée en vigueur, en septembre 2011, de la norme EN 1811 – *Méthode d'essai de référence relative à la libération du nickel par les assemblages de tiges qui sont introduites dans les parties percées du corps humain et les produits destinés à entrer en contact direct et prolongé avec la peau* –, et bien que l'ancienne version de cette norme soit encore utilisable jusqu'à fin mars 2013, plusieurs sociétés ont fait part de leurs difficultés à satisfaire les nouvelles exigences. Un workshop a été organisé par DIN à ce sujet et le CPHE (Comité permanent de l'horlogerie européenne) a également mis ce point à l'ordre du jour de ses dernières réunions. De toute évidence, cette norme ne fait pas l'unanimité au sein des entreprises concernées et il est fort probable que des projets d'amendements soient mis sur pied dans un proche avenir.

Au niveau national, les travaux ont porté sur la finalisation de la révision des normes NIHS 07-02 *Dessins* et NIHS 96-50 *Procédé pour estimer la résistance aux agents chimiques et climatiques d'un habillage horloger*. Le développement de la nouvelle norme NIHS 61-30 *Verres de montres – Traitements antireflet* s'est également poursuivi et sera publié courant 2013. Les filetages miniatures ont également été largement abordés lors de plusieurs séances à ce sujet.

Afin d'anticiper une éventuelle révision de la norme ISO 764 – *Montres antimagnétiques* (=NIHS 90-10), le Comité de normalisation a pris la décision de créer un groupe de travail ayant pour objectif d'évaluer la pertinence d'une telle révision, sachant que les limites prévues actuellement par la norme sont bien en dessous des champs magnétiques que peuvent subir les montres durant un usage quotidien «normal». Par ailleurs, les travaux sont engagés en étroite collaboration avec l'ASRH puisqu'en parallèle, cette dernière met sur pied le projet «Environnement magnétique de la montre» qui va permettre d'identifier et de caractériser précisément les contraintes magnétiques que subissent les montres.



A l'instar des normes ISO, le Comité de normalisation a décidé de mettre en place un examen systématique décennal des normes NIHS. Ceci correspond à une moyenne annuelle d'une quinzaine de normes à évaluer et déterminer si ces dernières sont à confirmer, à réviser ou éventuellement à supprimer. En 2012, seize normes ont été examinées par différents experts de l'industrie horlogère. Une douzaine de normes ont été confirmées pour dix ans. Les normes NIHS 55-04 – *Vis à tête conique – Dimensions des fentes* et NIHS 99-02 – *Symboles pour la lubrification* seront révisées, alors que les normes NIHS 08-90 – *Mesure de la dureté Vickers (HV) des métaux* et NIHS 97-10 – *Radioluminescence pour les instruments horaires – Spécification* ont été supprimées de la collection des normes NIHS.

L'année 2012 a vu la mise en place des démarches concrètes liées à la réalisation d'une nouvelle édition de l'Extrait des normes de l'industrie horlogère suisse. Parmi les options envisagées, l'édition avec un partenaire externe ne présente pas d'avantages suffisants et a donc été écartée. La commercialisation de cette huitième édition aura lieu fin de l'année 2013, voire début 2014.

Finalement, le Comité de Normalisation a pris note des démissions de Jacques Baur, remplacé par Pascal Cartier (Rolex), de Cédric Léger, remplacé par Theo Gautschi (membre de l'ASCFMP), ainsi que de Jean-Claude Meylan, remplacé par Sandra Koelemeijer-Chollet (Jaeger-LeCoultre).

Prestations juridiques, économiques et commerciales

Les dossiers traités en 2012 par le service juridique de la FH étaient, comme à l'accoutumée, nombreux et variés. Trois exemples parmi d'autres à l'appui.

Au niveau de la législation sur les substances dangereuses et la veille de la FH y relative, la directive communautaire RoHS II a été suivie avec une attention particulière. RoHS II concerne – comme RoHS I – l'utilisation de six substances dangereuses (plomb, mercure, cadmium, chrome hexavalent, PBB, PBDE) dans les équipements électriques et électroniques, y compris les montres à quartz. Contrairement à la première mouture, RoHS II demande aux fabricants d'apposer le marquage «CE» sur le produit lorsqu'il est mis sur le marché communautaire et d'établir une déclaration de conformité. Le marquage «CE» peut

être apposé sur l'emballage et sur les documents d'accompagnement lorsque la nature du produit ne permet pas de l'apposer sur le produit même. La directive devait être transposée dans les droits nationaux jusqu'au 2 janvier 2013.

Toujours au sujet des substances dangereuses, le règlement REACH a également évolué en 2012. De nombreuses substances ont été ajoutées à la «Liste candidate» qui recense les substances considérées comme gravement préoccupantes. L'inscription d'une substance dans cette liste peut avoir des conséquences directes pour les fabricants d'articles de tout type. Le règlement N°836/2012 fixe une limitation de la teneur en plomb pour toute partie individuelle d'articles en bijouterie, incluant les montres-bracelets. Suite à l'intervention de la FH et d'autres parties, une exemption a été ajoutée excluant de cette limite les composants internes des montres inaccessibles aux consommateurs.

Le *Swiss made* est un autre sujet récurrent au service juridique et de nombreuses sociétés se sont adressées à la FH afin de trouver une réponse à leurs questions. En 2012, les requêtes concernaient non seulement la législation actuellement en vigueur, mais d'ores et déjà aussi le projet de révision de la loi sur les marques et les armoiries publiques, communément appelé «Swissness», et notamment les pourcentages y relatifs. Ce projet est actuellement discuté au sein du parlement suisse et il est par conséquent difficile d'établir un calendrier par rapport à une éventuelle entrée en vigueur. Un autre sujet important au sein du service juridique de la FH concerne les règles d'origines préférentielles et non-préférentielles dont les dispositions légales divergent de celles sur les indications géographiques.

Le service juridique de la FH a également suivi la réforme du droit suisse sur les cartels. Ce projet comporte plusieurs volets, entre autres la réforme des institutions avec une revalorisation du secrétariat de la COMCO et la création d'une nouvelle chambre du droit de la concurrence rattachée au Tribunal administratif fédéral. Les autres piliers de cette révision sont l'amélioration de la collaboration internationale, la modernisation du contrôle des concentrations, des mesures pour accélérer les procédures ainsi qu'un renforcement du volet civil du droit des cartels. La réforme concerne de plus le traitement de certains accords horizontaux et verticaux (accords horizontaux sur les prix, les quantités et la répartition géographique, accords



verticaux sur les prix et les cloisonnements territoriaux). Le Parlement suisse débat actuellement de cette révision, dont quasiment tous les points sont fortement contestés.

Relations avec les autorités et les milieux économiques

Conformément à la tradition et pour la quatorzième fois d'affilée, des délégations représentant les **associations horlogères** se sont réunies le 9 mars à Baselworld. La manifestation a rassemblé les délégués des pays suivants: Suisse, Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Hong Kong, Inde, Italie et Japon.

Les délégations ont tout d'abord commencé par un échange de vues sur la situation économique de 2011 et les perspectives 2012. Les représentants de Hong Kong ont souligné que l'approvisionnement en mouvements japonais avait retrouvé son cours normal après les difficultés de livraison de 2011 en raison du tsunami. Ils ont à nouveau déploré la hausse des prix concernant la production horlogère en Chine (hausse des coûts du travail, inflation, prestations sociales).

Ensuite, les participants ont été informés par la délégation de l'American Watch Association sur la législation mise en place par la Securities and Exchange Commission (SEC) concernant les métaux précieux provenant des conflits. En effet, les Etats-Unis veulent lutter contre l'usage de tels métaux et posent des exigences quant à l'origine de ces matières premières lorsqu'elles proviennent du Congo. Ainsi, les sociétés enregistrées auprès de la SEC doivent déclarer qu'elles font usage de métaux précieux en provenance du Congo le cas échéant. Il sera donc possible de poursuivre l'usage des métaux de cette origine, mais il faudra le déclarer expressément. Les autres sociétés, à savoir celles qui ne sont pas enregistrées auprès de la SEC, ne sont pas concernées par cette réglementation.

Fidèle à son habitude, l'assemblée a également traité le problème des droits de douane. Il a été constaté que les négociations multilatérales au sein de l'OMC, le cycle de Doha, n'avancent pas et qu'aucune percée n'est en vue prochainement. Les Etats-Unis tiennent toujours à leur initiative «zero for zero» dans le domaine horloger. Il s'agit d'une initiative sectorielle pour supprimer tous les droits de douane sur les produits horlogers. La FH

soutient ce type d'initiative, mais celle-ci dépend de l'avancée des négociations générales dans le cadre de l'OMC.

Enfin, les participants ont à nouveau abordé la problématique CITES. Les Etats-Unis envisagent d'automatiser leur procédure afin de simplifier cette dernière et de la rendre plus rapide. Il a été relevé que la Suisse dispose déjà d'une procédure électronique en la matière et qu'elle est prête à collaborer avec d'autres associations pour faciliter l'obtention des permis CITES.

La FH a été un membre actif d'**economiesuisse** et y était représentée dans les organes suivants: assemblée générale, comité, comité directeur, conseil des directeurs d'associations, groupe de travail OMC, groupe de travail sur les questions d'origine et douanières, groupe d'experts en matière de propriété intellectuelle, groupe de travail sur les questions conjoncturelles, groupe d'experts sur les relations avec l'Union européenne, commission de la concurrence.

Le **groupe parlementaire horloger** s'est réuni à deux reprises, le 29 février et le 11 septembre à Berne. Ces réunions ont permis aux représentants de l'horlogerie suisse de présenter l'évolution de la branche et d'aborder la problématique du renforcement du Swiss made dans le cadre du projet Swissness.

Sous la présidence de Jean-Louis Burdet (UE), la FH a participé aux deux réunions du **Comité permanent de l'horlogerie européenne** (CPHE) qui ont eu lieu le 10 mai à Genève et le 9 novembre à Dresde.

Dans les deux cas, le CPHE a consacré l'essentiel de ses travaux au projet de révision du Swiss made, à l'aune du projet Swissness. En particulier, la délégation européenne a été régulièrement informée quant à l'avancement du projet Swissness, les derniers développements ayant été ceux liés aux décisions des commissions juridiques des deux chambres fédérales ainsi que le vote du Conseil national.

Les autres délibérations du CPHE ont englobé l'examen et l'échange d'informations quant aux nombreuses réglementations en vigueur ou en préparation et touchant de près ou de loin les industries horlogères, communautaires et suisses en matière de santé publique, d'environnement, de lutte anti-contrefaçon ou de normalisation, entre autres.



Au chapitre des mutations, le CPHE a pris congé, lors de la réunion à Dresde et avec de chaleureux remerciements, de Roland Bloch et de Pierre-Alain Storrer, qui remettaient leur mandat au sein du Comité, tout en nommant simultanément Jean-Louis Burdet à la présidence d'honneur du CPHE. Alternance oblige, la délégation suisse a par ailleurs repris la présidence et le secrétariat du CPHE pour une période de trois ans (2013-2015).

Plus tôt dans l'année, à l'occasion de Baselworld 2012, la FH a participé à la quarantième réunion de la **Commission mixte horlogère Suisse-Union européenne**. Rappelons que cette commission gère et veille au bon fonctionnement des accords horlogers bilatéraux de 1967 et 1972. Cette réunion a permis aux deux délégations de souligner l'importance des accords horlogers dans le cadre des relations économiques bilatérales. De fait, l'Union européenne absorbe 26% des exportations horlogères suisses et elle est à la source de 41% des importations dans ce secteur.

Les parties ont également fait le point sur l'état du projet Swissness et du projet de législation communautaire qui exigerait une indication d'origine obligatoire pour l'importation de certaines marchandises dans l'UE. Concernant Swissness, la délégation suisse, conduite par Olaf Kjelsen, chef adjoint de la Mission de la Suisse auprès de l'UE, a notamment mis en exergue le fait que le projet prévoit des critères de provenance géographiques plus précis et que l'utilisation de la dénomination «Suisse» reste entièrement volontaire. La délégation suisse a par ailleurs souligné que le respect des accords conclus avec l'UE était un enjeu important pour la Suisse.

Les deux délégations ont également évoqué la bonne collaboration dans le domaine de la lutte anticontrefaçon ainsi que des questions de concurrence dans le secteur.

Les centres à l'étranger

Comme à l'accoutumée, le Centre FH de **Hong Kong** a déployé toute une série d'activités au profit de la branche et des membres de l'association. Il a ainsi fourni un appui concret à plus de cinquante délégués de membres FH en déplacement dans la région ainsi qu'à leurs représentants asiatiques. Cette assistance régulière couvre des domaines aussi variés que la mise en relation de partenaires

commerciaux ou industriels, à Hong Kong comme en Chine ou ailleurs dans la région, la recherche de personnel qualifié, l'appui dans la création de sociétés ou encore l'accompagnement personnel lors de visites de marchés dans le Sud-est asiatique. Une quinzaine de voyages a été organisée à ce titre durant l'année sous revue (Chine, Vietnam, Corée du Sud, etc). Les événements promotionnels organisés dans cette partie du monde ont également fait l'objet d'un suivi particulier.

Parallèlement, le Centre FH a multiplié les contacts avec les médias, les organisations professionnelles locales et les autorités et représentations diplomatiques de l'ensemble de la région, en particulier à Hong Kong, Beijing, Guangzhou et Bangkok.

Enfin, le Centre de Hong Kong a donné suite à de multiples requêtes émanant des membres FH dans le domaine juridique ou celui de la lutte anticontrefaçon et cela pour l'ensemble de la zone. Il a notamment apporté son soutien et ses compétences à de nombreuses marques dans le cadre de leur enregistrement auprès des douanes chinoises et coréennes. De la même façon, il a conduit plusieurs dizaines d'investigations portant sur des sociétés locales et a procédé, chaque mois, à une ou plusieurs oppositions contre des dépôts de marques en classe 14 (horlogerie), tant à Hong Kong qu'ailleurs dans la région.

Depuis le tsunami dans le nord-est du Japon et l'accident nucléaire majeur de Fukushima en 2010, les Nippons restent pessimistes pour leur pays confronté à un environnement économique difficile et un vieillissement de la population. Le nouveau gouvernement, sous l'étiquette du Parti libéral démocratique élu fin 2012, a annoncé une politique de relance en consentant des investissements importants. Les différends territoriaux avec la Chine en 2012 ont entraîné une chute dramatique du nombre des touristes chinois au Japon et ont eu des conséquences sur les achats de produits de luxe, dont les Chinois sont de friands consommateurs. Quoi qu'il en soit, les exportations horlogères suisses ont atteint 1'092 millions de francs en 2012, marquant une hausse de 19,7% par rapport à 2011.

En février 2012, le Centre FH de **Tokyo** a déménagé ses bureaux dans le quartier de Hirakawacho, à proximité des ambassades, du Palais impérial et du Parlement, dans un bâtiment récent satisfaisant aux normes antisismiques.



Le Centre FH procède tous les deux ans à un sondage sur le marché japonais des montres. En mars 2012, l'étude effectuée sur Internet a porté sur un échantillon de 1'500 consommateurs âgés



Bureau FH de Tokyo

de vingt ans ou plus et intéressés aux montres de luxe. Cette étude permet de déterminer, entre autres, les marques les plus appréciées, les catégories de prix, les canaux de distribution choisis. Un condensé de l'étude a fait l'objet d'un éditorial dans la Revue FH, alors que les résultats détaillés de ce sondage étaient mis à disposition en anglais et en japonais sur le site Internet du Centre FH de Tokyo.

Le Centre a resserré ses liens avec les membres FH au Japon et les journalistes nippons afin de faire connaître davantage son site Internet et de mieux l'alimenter en informations sur les produits suisses. Comme par le passé, il a aidé les membres FH dans leur recherche de partenaires locaux et fourni des données sur le marché horloger japonais. Il a également répondu à diverses demandes de consommateurs japonais et maintenu les liens avec des associations de la branche.

Le Centre a aussi mis l'accent sur les activités de service après-vente pour promouvoir le Taga Watch Center avec lequel il collabore depuis de nombreuses années. Celui-ci assure un service de qualité pour onze entreprises membres du pool représentant quatorze marques de montres. Ce service est particulièrement apprécié des petites entreprises ne disposant pas de filiales dans le pays.

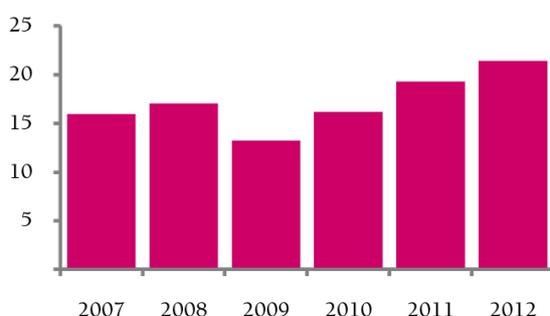


L'horlogerie suisse en 2012

Situation générale

L'année 2012 s'est achevée sur un trimestre record, sur une valeur totale record, mais sur une tendance en perte de vitesse. La croissance n'est plus aussi vive qu'à fin 2011. Le bilan final reste toutefois nettement positif et boucle sur une croissance à deux chiffres. Une fois encore, l'horlogerie s'est distinguée par une progression soutenue,

Valeur totale (en milliards de CHF)



alors que de nombreuses autres branches ont connu des situations moins favorables.

Les voyants n'ont pas été verts partout. Bien que très élevé, le nombre de pièces a légèrement reculé par rapport à 2011. Si les montres mécaniques ont assuré l'essentiel de la croissance, les garde-temps à quartz ont rencontré moins de succès. Mais les plus grandes différences d'évolutions ont concerné les marchés d'exportation. Sur l'ensemble de l'année, les écarts sont moins nets, mais au fil des trimestres, les tendances se sont affirmées. L'Europe a connu un fort rebond durant l'été, tandis que l'Asie, clairement influencée par la Chine et Hong Kong, a fortement ralenti.

La situation actuelle n'est pas très claire. Si le ralentissement chinois était attendu, son ampleur et sa durée devront être surveillées de près. Ces éléments auront évidemment un impact sur la prévision établie pour la région par le modèle FH. Au niveau mondial, les prévisions restent bonnes, les marchés plus dynamiques compensant les débouchés moins expansifs. Sur la base des données actuelles, tout porte à croire que l'année 2013 enregistrera une croissance significative, malgré un contexte économique toujours aussi chahuté.

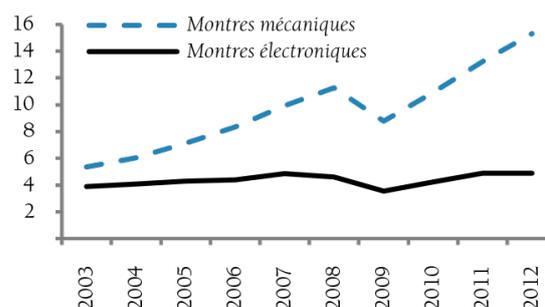
Exportations horlogères

Dans un contexte économique qui s'est montré inégal à travers le monde en 2012, les exportations horlogères ont confirmé leur santé en continuant sur une lancée très favorable. Elles ont terminé l'année sur une valeur de 21,4 milliards de francs, en croissance de 10,9% par rapport à 2011. Les taux de variation mensuels sont restés le plus souvent élevés. Seuls septembre (-1,4%) et décembre (-5,6%) ont affiché un recul. Indépendamment de ces évolutions ponctuelles, la tendance générale a présenté un ralentissement sensible. En douze mois, la croissance a pratiquement diminué de moitié, passant de +19,4% à fin 2011 à +10,9% à fin 2012. Des nombreux arguments ont plaidé en faveur de ce constat: normalisation de la croissance, effet de base défavorable, reflet de la situation des ventes en Extrême-Orient, pour ne citer que les principaux. Quoi qu'il en soit, ce tassement est plutôt perçu comme un élément favorable et logique que comme une inquiétude pour la suite.

Exportations de montres-bracelets

Sur l'ensemble de l'année, les montres ont représenté plus de 94% des exportations horlogères totales en valeur, soit un montant de 20,2 milliards de francs (+11,5%). Le nombre de pièces correspondant s'est montré très élevé, à 29,2 millions d'unités. Ce niveau est inférieur à celui de 2011 (-2,2%), mais nettement supérieur à la moyenne des huit dernières années.

Montres (en milliards de CHF)





La croissance a été uniquement due aux montres mécaniques. Leur valeur a augmenté de 15,9% en valeur par rapport à 2011 et de 12,0% en nombre de pièces. Les garde-temps électroniques ont, quant à eux, affiché un recul en volume (-5,8%), alors que leur valeur est restée stable (-0,2%).

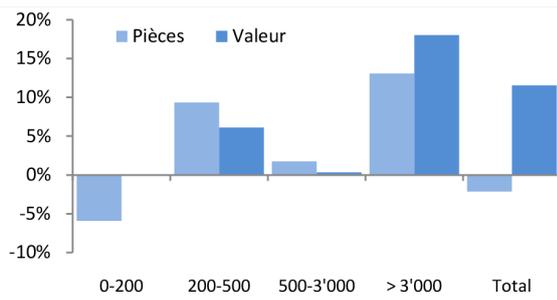
La forte croissance des produits plus chers a nettement relevé le prix moyen des montres exportées. De 608 francs en 2011, il est passé à 693 francs à fin 2012 (+14,0%).

Exportations par matières

L'année 2012 a clairement été menée par les montres en or. Grâce à leur augmentation de 20,5%, elles ont assuré plus de la moitié de la croissance de la branche. Les garde-temps en acier (+8,2%) et bimétallique (+5,3%) se sont situés sous la moyenne. Les principales matières de volumes n'ont pas évolué de manière identique entre elles. L'acier est resté la matière phare avec plus d'une pièce exportée sur deux et s'est maintenu à son niveau de 2011 (+0,3%). La situation de la catégorie des autres matières s'est dégradée de 4,5%, tandis que la catégorie des autres métaux a accusé une baisse de 17,5%. Malgré les augmentations de quelques autres matériaux, ce sont au final 640'000 pièces de moins qui ont quitté la Suisse en une année.

Exportations par segments de prix

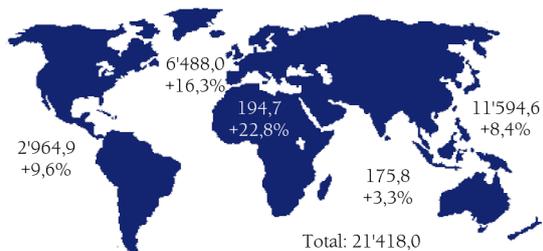
Sur l'ensemble de l'année, seule la catégorie 3'000 francs et plus a enregistré une croissance à deux chiffres. Sa valeur a augmenté de 18,0% par rapport à 2011 et son nombre de pièces de 13,1%. Pour les autres segments, la valeur est restée stable ou a augmenté plus modérément (+6,1% entre 200 et 500 francs). Le recul du nombre de pièces s'est concentré sur les garde-temps de moins de 200 francs (-5,9%).



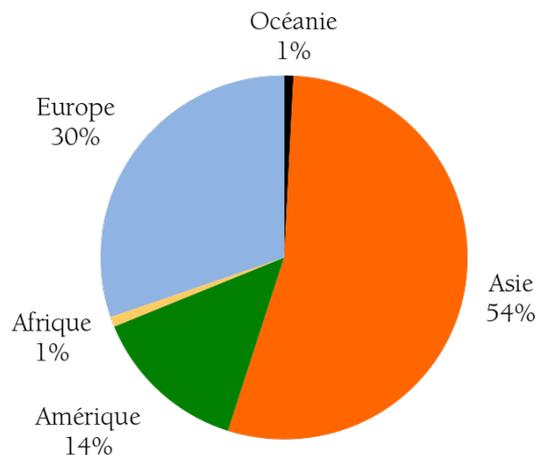
Marchés d'exportations

Grâce à un excellent second semestre, l'Europe a connu une croissance annuelle de 16,3%. L'Amérique s'est tenue régulièrement près de

Valeur totale (en milliards de CHF)



la moyenne mondiale, avec +9,6%. En Asie, le premier semestre a permis de compenser le deuxième, pour un résultat final en hausse de 8,4%, mais sur une tendance en net ralentissement.



Tous les grands marchés européens ont affiché un résultat en hausse par rapport à 2011 et souvent de manière très nette. La France a fait un peu exception avec une croissance limitée à 1,3%. L'Italie a vu sa valeur augmenter de 16,0%, grâce aux montres de plus de 3'000 francs. L'Allemagne a enregistré la plus forte progression (+33,1%), répartie sur la plupart des segments de prix, sauf les garde-temps de moins de 200 francs, en léger recul. Au Royaume-Uni (+22,4%) et en Espagne (+17,4%), ce sont aussi les montres les plus chères qui ont tiré les résultats vers le haut.

Les Etats-Unis ont régulièrement ralenti leur croissance pour boucler l'année dans la moyenne avec +10,2%. La reconstruction de ce marché s'avère



bien plus longue qu'ailleurs, puisque le niveau de 2008 n'a toujours pas été retrouvé. En 2012, les montres de plus de 3'000 francs ont affiché une forte hausse, tandis que les autres segments de prix ont diminué.

En Asie, les plus gros marchés ont enregistré les croissances les plus faibles, voire une légère baisse. Hong Kong, premier débouché mondial, a vu sa valeur croître de 6,8%. Les montres de moins de 200 francs et de plus de 3'000 francs y ont augmenté plus fortement. Après une croissance très soutenue, la Chine a commencé de ralentir son rythme en été et a terminé l'année sur un résultat comparable à 2011 (+0,6%). Le recul de la catégorie 500-3'000 francs (-10,9%) y a compensé la progression des autres segments. Singapour a connu un faible recul (-1,9%), tandis que la Japon (+19,7%) s'est maintenu à un haut niveau tout au long de l'année. Au Moyen-Orient, les Emirats arabes unis (+25,2%) et l'Arabie saoudite (+15,4%) ont significativement soutenu la croissance.

Autres produits exportés

Outre les montres, la branche a exporté l'équivalent de 1,2 milliard de francs d'autres produits en 2012 (+2,0%). Parmi ceux-ci, les mouvements ont vu leur valeur augmenter (223,4 millions de francs, +1,2%), mais leur nombre de pièces diminuer à 6,5 millions d'unités (-6,0%). Les réveils, pendules et horloges ont connu la même évolution, avec une valeur en hausse de 27,5% et un nombre de pièces en recul de 46,5% à 88'000 unités.

Importations horlogères

Les importations horlogères suisses ont continué d'augmenter, notamment pour soutenir la croissance de la production. Au total, elles ont atteint 3,3 milliards de francs (+10,8%). Un tiers de ces importations ont été composées de montres-bracelets. Les achats de composants à l'étranger ont tous connu une hausse proche de la moyenne, parfaitement en phase avec le développement des exportations.

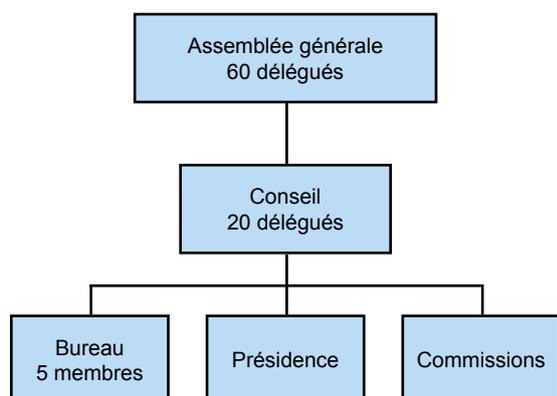


La FH

Organisation représentative de l'ensemble de l'industrie horlogère suisse, la FH a principalement pour buts et pour tâches de contribuer à la défense et au développement de la branche, d'établir un lien permanent entre ses membres pour la promotion de leurs intérêts communs, de représenter l'industrie horlogère suisse auprès des autorités et organisations économiques helvétiques et internationales, de faire valoir les intérêts de ses membres lors des procédures de consultation visant à l'élaboration de législations nationales et étrangères, de défendre en justice les intérêts de ses adhérents et de lutter activement contre les atteintes aux droits de propriété intellectuelle et contre les actes de concurrence déloyale.

Au 31 décembre 2012, la FH regroupait 499 sociétés, associations et institutions (environ 90% des fabricants suisses d'horlogerie), dont 252 entreprises du secteur du produit terminé.

Tant en ce qui concerne ses produits que ses marchés ou encore la taille de ses entreprises, l'horlogerie helvétique se caractérise par sa très grande diversité. La FH est donc structurée de manière à pouvoir harmoniser les différents intérêts de ses membres grâce à la composition équilibrée de ses organes statutaires.



L'Assemblée générale

Organe suprême de l'association, l'Assemblée générale se compose de 60 délégués au maximum disposant de 60 voix. D'une durée de trois ans, les mandats sont renouvelables.

L'Assemblée générale se prononce notamment sur les questions qui lui sont soumises par le Conseil concernant les intérêts de l'industrie horlogère suisse et la politique générale de l'association; elle élit les membres du Conseil, ainsi que le président de l'association, et nomme l'organe de révision; elle discute et approuve le rapport annuel et les comptes, ainsi que le régime des cotisations.

Au 31 décembre 2012, l'Assemblée générale de la FH était composée des délégués suivants (certains ont plusieurs voix):

- Marco Avenati
Manufacture des Montres Rolex SA Bienne
- Jean-Claude Affolter
Pignons Affolter SA
- Jean-Christophe Babin
TAG Heuer SA
- Olivier Bernheim
Raymond Weil SA
- Hanspeter Rentsch
The Swatch Group SA
- Denis Bolzli
SAH
- Pierre-André Bühler
ETA SA Manufacture horlogère suisse
- Jean Hirt
Estoppey-Addor SA
- Emile Charrotton
SAH
- Pascal Bratschi
Manufacture des Montres Rolex SA Bienne
- Pascal Dubois
Dubois Dépraz SA
- Jacques G. Duchêne
Rolex SA
- Jean-Frédéric Dufour
Zenith International SA
- François Durafourg
Pierhor SA



- Jean-Paul Girardin
Breitling Montres SA
- David Guenin
Gimmel Rouages SA
- Jean L. Guillod
Guillod-Gunther SA
- Philippe Hubbard
ArteCad SA
- Albert Kaufmann
Richemont International SA
- Cédric Bossert
Richemont International SA
- Philippe Membrez
Simon & Membrez SA, Habillage Horloger Haut-de-Gamme
- Pierre-André Meylan
Piguet Frères & Cie SA
- Pierre-Jean Meyrat
Rubattel & Weyermann SA
- Jacques Mata
Luxury Timepieces International SA
- Peter Hug
Wenger SA
- Jean-Jacques Némitz
Universo SA
- Corine Neuenschwander
Neuenschwander SA
- Marianne Pandiscia
Multitime Quartz SA
- Hannes Pantli
IWC Schaffhausen Branch of Richemont International SA
- Jean-Daniel Pasche
FH
- Daniel RoCHAT
Patek Philippe SA
- Benedikt Schlegel
MGI Luxury Group SA
- Marc Küffer
Roventa-Hennex SA
- Alain Marietta
Metalem SA
- Christian Feuvrier
Nivarox-FAR SA
- Manuela Surdez
Goldec SA
- Claude Vuillemez
Manufacture Roger Dubuis SA
- Roger Wermeille
Le Castel Pendulerie Neuchâteloise
- Vladimiro Zennaro
Bergeon & Cie SA

Le Conseil

Composé de vingt membres élus pour trois ans par l'Assemblée générale, le Conseil, qui se réunit en principe quatre fois par an, a les principales attributions suivantes: il définit la politique de l'association et veille à son application; il statue sur l'admission des membres; il donne son préavis sur les questions à soumettre à l'Assemblée générale et exécute les décisions de cette dernière; il élit le Bureau et désigne le ou les vice-présidents; il nomme les chefs de division et les membres des commissions; il assure d'une manière générale le lien permanent entre les membres de l'association, les autorités et les tiers; il approuve les conventions conclues entre l'association et ses membres ou des tiers; etc.

Au 31 décembre 2012, le Conseil était composé des membres suivants:

- Marco Avenati
Manufacture des Montres Rolex SA Bienne
- Jean-Christophe Babin
TAG Heuer SA
- Peter Steiger
The Swatch Group SA
- Denis Bolzli
Aéro Watch SA
- Pierre-André Bühler
ETA SA Manufacture horlogère suisse
- Jean Hirt
Estoppey-Addor SA
- Jacques G. Duchêne
Rolex SA
- Jean-Paul Girardin
Breitling Montres SA
- Albert Kaufmann
Richemont International SA
- Marc Küffer
Roventa-Henex SA
- Claude Vuillemez
Richemont International SA
- Philippe Membrez
Simon & Membrez SA, Habillage Horloger Haut-de-Gamme
- Peter Hug
Wenger SA
- Hannes Pantli
IWC Schaffhausen Branch of Richemont International SA



- Pascal Queloz
Oréade SA Manufacture de boîtes
- Hanspeter Rentsch
The Swatch Group SA
- Daniel Rochat
Patek Philippe SA
- Alain Marietta
Metalem SA
- Christian Feuvrier
Nivarox-FAR SA
- Raynald Aeschlimann
Omega SA

Le Bureau et les Commissions

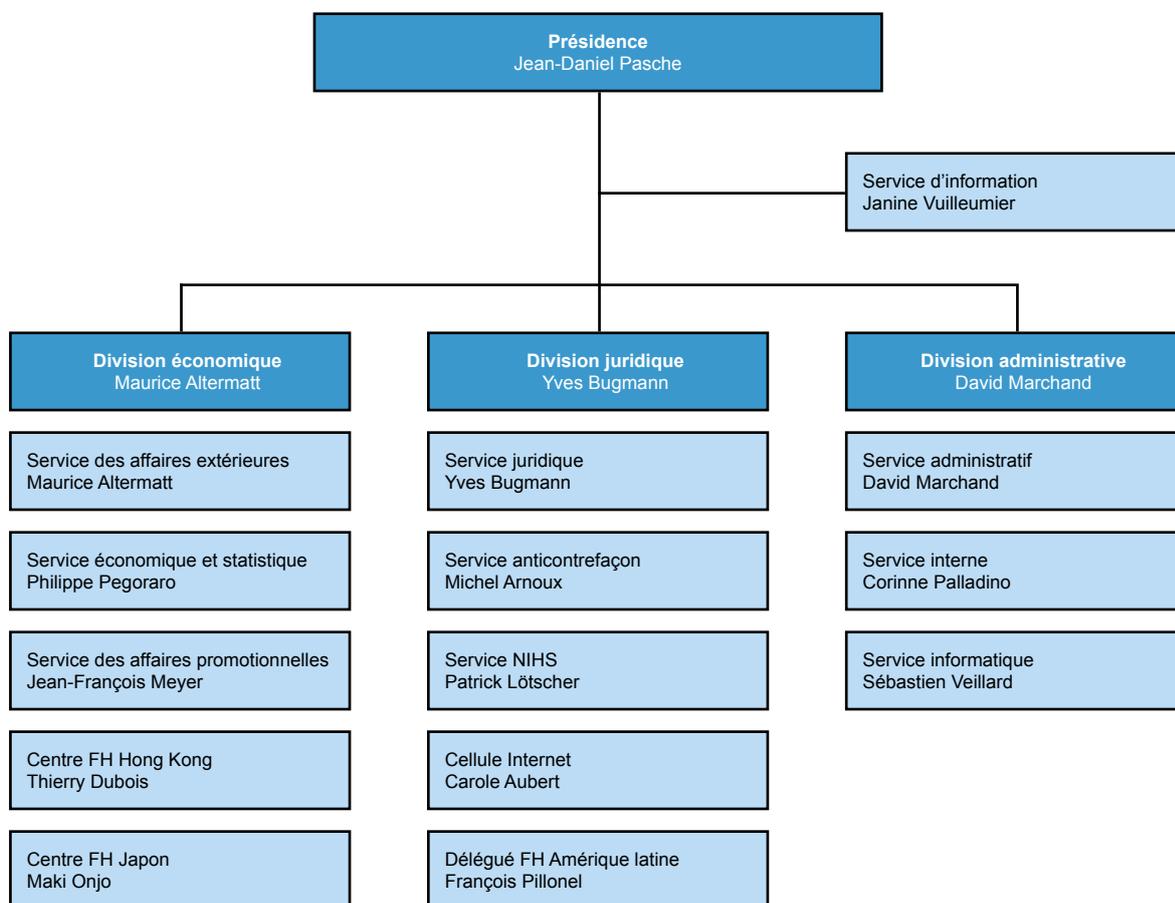
Composé du président, des deux vice-présidents et de deux membres, le Bureau examine les affaires qui lui sont déléguées par le Conseil et exceptionnellement les questions présentant un caractère d'urgence. A fin 2012, sa composition était la suivante: Jean-Daniel Pasche, Hanspeter Rentsch,

Alain Marietta, Jacques G. Duchêne et Jean-Paul Girardin. Le président de la commission financière, Pierre Huguenin, est régulièrement invité aux séances du Bureau.

La FH compte par ailleurs six Commissions permanentes chargées d'examiner les questions d'intérêt général confiées à l'association. La Commission économique est présidée par Thierry Kenel, la Commission financière par Pierre Huguenin, la Commission veille législative par Olivier Blanc, la Commission juridique par François Knoepfler et le Comité NIHS par Jean-Pierre Curchod. Jean-Daniel Pasche préside le Groupement anticontrefaçon.

Les Divisions et les Services

Au 31 décembre 2012, la FH comptait 31 personnes à temps complet à Bienne, comme en 2011. Son organigramme est le suivant:





Le réseau des partenaires

Aussi efficace que soit son personnel, la FH ne serait rien dans le monde globalisé qui est le nôtre sans un solide réseau de partenaires, qui se recrutent aussi bien dans la branche qu'à l'extérieur sur les cinq continents. Non exhaustive, la liste ci-après donne un aperçu de ce réseau:

- Agenzia delle Dogane, Roma
- All India Federation of Horological Industries
- Alliance des chambres de commerce suisses
- American Watch Association
- Anti-Counterfeiting Group (ACG)
- Association française de normalisation (AFNOR)
- Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI)
- Association suisse de normalisation (SNV)
- Association suisse du droit de la concurrence
- Association suisse du droit européen
- Assorologi (Italie)
- British Horological Federation
- British Standards Institution (BSI)
- Bureau fédéral de contrôle des ouvrages en métaux précieux
- Bureau of Indian Standards (BIS)
- BUSINESSEUROPE
- BV Schmuck + Uhren (Allemagne)
- Centre technique de l'industrie horlogère française (CETEHOR)
- Chambre arabo-suisse du commerce et de l'industrie (CASCI)
- Chambre de commerce international (CCI)
- Chambre de commerce Suisse-Chine
- Chambre de commerce Suisse-Inde
- Chambre française de l'horlogerie et des micro-techniques (CFHM)
- China Horologe Association
- Comité des exposants suisses à Baselworld
- Comité européen de normalisation (CEN)
- Comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE)
- Commandement général de la Guardia Civil (Espagne)
- Commandement général de la Guardia di Finanza (Italie)
- Commission des experts douaniers
- Direction générale des douanes (DGD)
- Ecole d'ingénieurs ARC
- economiesuisse
- Fédération française de l'horlogerie (FH)
- Fédération romande des consommateurs (FRC)
- Hong Kong Watch Manufacturers Association
- Institut de police scientifique, Lausanne
- Institut fédéral de la propriété intellectuelle
- International Electrical Committee (IEC)
- International Standardisation Organisation (ISO)
- Istituto di Centromarca per la lotta alla contraffazione (Indicam)
- Japan Clock and Watch Association
- Japanese Industrial Standards Committee (JISC)
- Japan Watch Importers Association
- Joint Chambers of Commerce (Russia, Ukraine, Kazakhstan, Belarus, Kyrgyzstan, Moldova)
- Joyex - Asociación Española de Fabricantes y/o Exportadores de Joyería, Platería y Relojería
- Korea Watch and Clock Industry Cooperative
- Korean Agency for Technology and Standards (KATS)
- Ligue internationale du droit de la concurrence
- Office fédéral de la santé publique (OFSP)
- Office vétérinaire fédéral (OVF)
- Organisation for an International Geographical Indications Network (Origin)
- Organisation mondiale des douanes
- Osec Business Network Switzerland
- Police cantonale de Neuchâtel
- Police cantonale du Jura
- Présence suisse
- Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)
- Société suisse de chronométrie (SSC)
- Standardization Administration of China (SAC)
- Stichting Namaakbestrijding SNB, Amsterdam
- Swiss Business Council Dubai
- Swiss Chamber of Commerce in Japan
- The Federation of Hong Kong Watch Trades & Industries Ltd
- Tokyo Watch Technicum, Japon
- Union des fabricants